

Prise en compte de la parentalité dans les politiques des villes du Réseau français des Villes-santé de l'OMS

Etude réalisée par Alice Brochard, étudiante en master 2 Pilotage des Politiques et Actions en Santé Publique (PPASP), et stagiaire au Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS.

Avec le groupe de travail « Parentalité et Santé » du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS

Novembre 2012- Version finale

Sommaire :

Introduction	p 2
Remerciements	p 2
Méthode	p 3
Présentation des principaux résultats du questionnaire	p 4
Profil des répondants	p 4
Intérêt des villes santé pour la thématique parentalité et santé	p 5
Les politiques municipales	p 5
La politique de la ville envers ses agents parents	p 9
Les freins rencontrés par les collectivités locales dans la mise en place de leurs actions	p 10
Les actions mises en place par les collectivités locales	p 10
 Présentation des principaux résultats des entretiens	 p 11
Profil des répondants	p 11
Les acteurs identifiés dans la mise en place des actions	p 11
Perception du lien entre parentalité et santé par les villes	p 12
Profils identifiés	p 12
 Conclusion	 p 15
 Recommandations	 p 16
 Annexes :	 p 17
Liste des villes ayant participé à l'enquête	
Liste des actions « parentalité et santé » données en exemple par les villes	

Introduction

Le Réseau Français des Villes-Santé (RFVS) de l'OMS a initié avec la Ville de Villeurbanne un groupe de travail sur la parentalité et la santé, composé de représentants de 12 villes membres du réseau. Il a paru intéressant au RFVS d'investiguer la question de la parentalité et de la santé. En effet, par le biais des services qu'elles proposent, les villes participent à la mise en place de conditions favorables à la bonne santé des membres des familles. La thématique transversale de la parentalité et la santé reste pourtant bien souvent cloisonnée, sans réelle articulation des politiques de la jeunesse, de la famille, de la petite enfance et de la santé.

Afin d'interroger cette thématique et son appropriation par les villes, le groupe de travail a réalisé une étude auprès des membres du RFVS à l'aide d'une enquête par questionnaire.

Pour compléter les données recueillies, des entretiens semi directifs ont été réalisés. Cette méthode a permis d'obtenir des informations sur l'intérêt des villes santé pour la thématique de la parentalité et de la santé, leur appropriation de ce sujet et les modalités de mise en place de politiques en la matière. De nombreux exemples d'actions menés par les villes sur la parentalité et la santé ont été recueillis. Ces données ont permis au groupe de travail d'alimenter sa réflexion.

Un colloque organisé par le RFVS et la Ville de Villeurbanne, intitulé « Villes, parentalité et santé ; un nouvel enjeu de transversalité des politiques locales » aura lieu le 24 octobre 2012. A la suite de ce colloque, un guide méthodologique (publication prévue en 2013) donnera les clés nécessaires aux villes pour mettre en place une politique en faveur de la parentalité et la santé.

Pour mener cette réflexion, la définition de la santé adoptée est celle de l'OMS, c'est-à-dire que la santé est considérée comme un « état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹. La parentalité est quant à elle entendue dans ses multiples perspectives. Didier Houzel² définit trois dimensions de la parentalité : la pratique de la parentalité, c'est-à-dire les tâches et soins quotidiens apportés par le parent à son enfant ; l'expérience de la parentalité qui englobe les aspects affectifs et intimes de la relation parentale ; et enfin l'exercice de la parentalité qui relève des droits et devoirs des parents envers leur enfant.

Remerciements

Nous remercions les membres du réseau ayant contribué à cette étude, ainsi que la Ville de Villeurbanne pilote de projet et les membres du groupe de travail dédié: Bourgoin-Jallieu, Grenoble, Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes, Salon-de-Provence, Saint-Brieuc, Saint-Paul de la Réunion, Saint-Quentin-en-Yvelines, Valence, Villeurbanne. Nous remercions également nos partenaires de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et de la Direction générale de la santé (DGS).

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats.; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100).

² Houzel. D. (dir), Les enjeux de la parentalité, Erès, 1999.

Méthode

Un questionnaire a été diffusé aux membres du RFVS en avril 2012. Sur les 80 villes, 39 ont répondu dont 2 au nom de communautés d'agglomération, soit un taux de réponse de 46 % après relance.

Afin d'analyser les informations obtenues par le questionnaire, toutes les réponses ont été enregistrées dans un logiciel de statistique. Ce premier travail a permis d'obtenir quelques données chiffrées fiables. Puis les informations données par les villes ont été lues à travers une grille d'analyse. C'est-à-dire qu'une grille de lecture thématique a été créée afin d'analyser chacun des questionnaires.

Dans le but d'obtenir des informations plus détaillées, 11 villes ont été sollicitées pour réaliser des entretiens semi-directifs par téléphone. Ces villes ont été sélectionnées sur la base de leurs réponses au questionnaire. Plusieurs critères étaient pris en compte : la taille de la ville, l'origine des répondants (santé, éducation, famille). Parmi les villes contactées, 8 ont pu être disponible pour réaliser l'entretien dans un délai répondant aux impératifs de l'enquête. Les entretiens ont été réalisés avec un ou plusieurs interlocuteurs à la fois, en fonction du souhait des personnes qui ne se sentaient parfois pas à même de répondre seules sur une thématique qui leur semblait très large. 14 personnes ont ainsi participé à cette phase de l'enquête.

Grâce à la réalisation et à l'analyse de ces entretiens, recoupés avec les informations obtenues par les fiches de recueil de données, des profils des villes ont pu être identifiés au regard de leur posture et modalités d'actions sur la thématique de la parentalité et la santé.

Présentation des principaux résultats de l'enquête

II Profil des répondants du questionnaire : (liste des répondants en annexe)

✓ Taille des villes

La représentativité des répondants en fonction du critère de la taille est bien respectée puisque des collectivités locales de tailles diverses ont répondu à ce questionnaire.

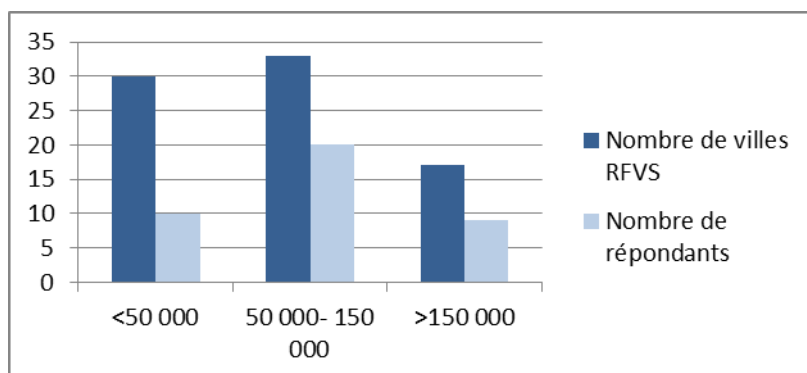


Figure 1 : Taille des villes ayant répondu au questionnaire

✓ Localisation géographique des répondants



Carte 1 : Répartition géographique des villes ayant répondu au questionnaire

Sur cette carte qui représente la répartition des 39 collectivités locales ayant répondu au questionnaire sur la parentalité et la santé, on observe une bonne répartition des répondants

excepté pour la région Centre et le Sud-Ouest de la France (ce qui s'explique par le faible nombre de villes membres du réseau dans cette zone).

✓ Modalités de réponse

La fiche de recueil d'informations a été envoyée aux élus et aux techniciens correspondants du RFVS. Certaines ont choisi un seul répondant tandis que d'autres ont rempli de façon collective. C'est pourquoi le nombre de répondants indiqué pour 39 questionnaires s'élève à 43 personnes.

Sur ces 43 interlocuteurs, 24 proviennent de services apparentés à la santé, 7 de services apparentés à la famille-parentalité, 7 autres à l'éducation et à la gestion des crèches. 5 répondants provenaient d'autres services non identifiables par manque de données. On note qu'une grande majorité des répondants proviennent de services santé, ce qui peut être dû au fait que la majorité des correspondants du RFVS proviennent pour la plupart des services de santé.

III/ Intérêt des Villes santé pour la thématique parentalité et santé :

A la première question : « **Prenez-vous en compte le concept de parentalité dans votre démarche santé?** », 100% des villes donnent une réponse positive.

Ce taux de réponse trouve une explication évidente : puisque cette question constitue la base du recueil de données, les collectivités locales qui étaient à même de répondre « non », n'auraient pas pu donner beaucoup de réponses à l'étude et ont donc préféré ne pas répondre. Cette explication a été donnée lors des prises de contact téléphoniques effectuée pour obtenir un nombre plus conséquent de fiches. Ce point peut constituer un biais, car la représentation du lien entre parentalité et santé est variable : la corrélation faite entre ces deux notions n'est pas la même d'une personne à l'autre et certaines villes ont pu ne pas répondre à cause d'une vision trop restreinte de ce lien. C'est une autre explication possible au taux de réponse à l'étude qui est inférieur à la moitié des membres du RFVS.

Cet item a permis d'identifier l'origine des actions réalisées par les villes en matière de parentalité et de santé. Trois grands champs qui se sont particulièrement approprié la thématique de la parentalité et la santé ont été repérés: l'éducation, la famille et la santé. En fonction de ces champs, on peut identifier des sources de réflexion et d'impulsion de politiques et actions sur la parentalité et la santé. Beaucoup ont cité les grands dispositifs nationaux comme étant à l'origine de leurs actions. Dans le champ de la santé, les Ateliers santé-ville, et les Contrats locaux de santé ont été fréquemment cités. Dans le champ éducatif, ce sont à travers les Projet de réussite éducative et les Projet éducatifs locaux que les actions de parentalité et de santé semblent émerger. Dans le champ de la famille ce sont les Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents ainsi que les maisons des parents et des adolescents qui apparaissent comme moteurs de ces actions.

Bien que cette thématique de la parentalité et de la santé soit intégrée dans certains grands dispositifs, la volonté des collectivités locales d'intégrer les nouveaux enjeux de la parentalité dans leur politique santé semble être à l'origine de la plupart des actions et de la politique mise en place dans ce domaine.

III/ Les politiques municipales :

A la question suivante : « **Dans votre collectivité, les politiques municipales favorisent-elles des actions autour de la périnatalité, la petite enfance (0-3 ans), l'enfance (3-11 ans), l'adolescence (11-18 ans), les jeunes adultes (18-25 ans) ?** » tous les répondants ont renseigné des modalités et types d'actions pour au moins une des classes d'âge.

Ces graphiques reprennent le nombre de collectivités locales n'ayant pas répondu ainsi que les différentes modalités de mise en œuvre des actions (régie directe, coordonnateur d'actions, co-financeur/ financeur, partenaires d'actions).

✓ La périnatalité

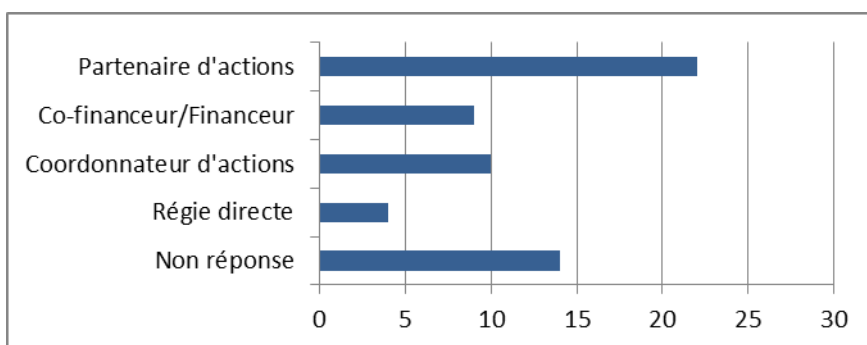


Figure 2 : modalités de mise en œuvre des actions sur la périnatalité

Concernant la périnatalité, 64% des collectivités locales ont donné au moins un élément de réponse prouvant leur engagement dans ce domaine. Ce taux de réponse est faible en comparaison à ceux des autres classes d'âges. Les modalités de mise en œuvre et les types d'actions cités sont plutôt éparpillés mais on repère tout de même des tendances pour cette classe d'âge. Le partenariat d'action constitue la modalité de mise en œuvre des actions la plus fréquente dans le domaine de la périnatalité. La mise en œuvre de coordination d'action, de co-financement ou financement et de régie directe sont faibles en matière de périnatalité.

✓ La petite enfance

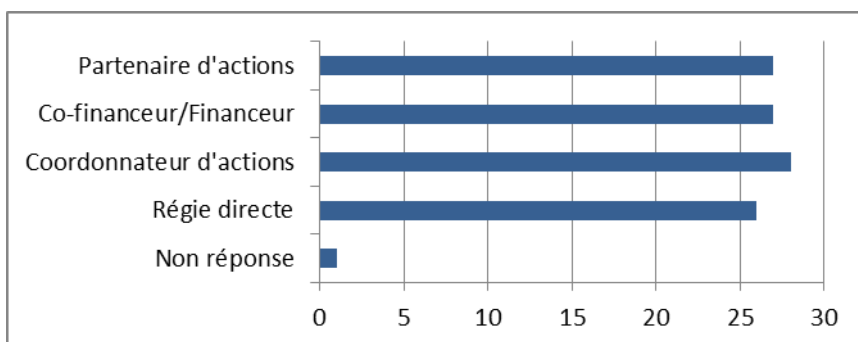


Figure 3 : modalités de mise en œuvre des actions sur la petite enfance

Le taux de réponse à cette question concernant la petite enfance est très élevé (97%), ce qui prouve l'importance donnée par les collectivités locales aux actions concernant la petite enfance. Cette classe d'âge semble être très investie par les politiques locales. On notera qu'en plus de ce taux de réponse, toutes les modalités d'actions sont fortement représentées.

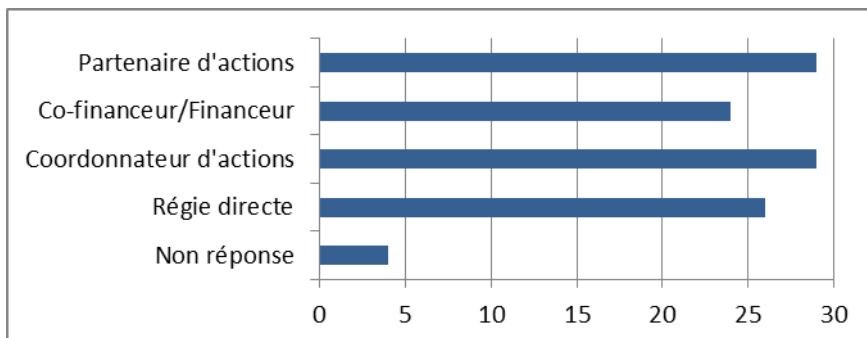
✓ L'enfance

Figure 4 : modalités de mise en œuvre des actions sur l'enfance

Le taux de réponse à cette question est de 90%. Comme pour le domaine de la petite enfance, l'enfance apparaît comme une classe d'âge pour laquelle les politiques de la ville s'investissent particulièrement. Sur le plan des modalités de mise en œuvre des actions, les villes sont principalement partenaires d'actions, ou bien coordinatrices d'actions et légèrement moins co-financeurs ou régies directes des actions.

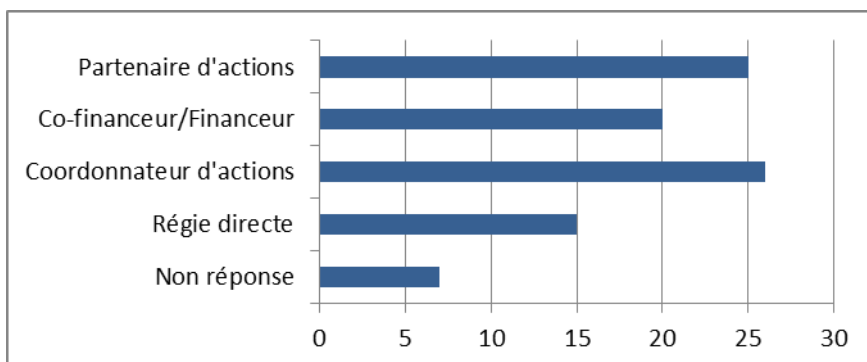
✓ L'adolescence

Figure 5 : modalités de mise en œuvre des actions sur l'adolescence

Le taux de réponse concernant les actions sur l'adolescence est plus faible que pour la petite enfance et l'enfance (82 %). Les collectivités locales sont principalement coordinatrices ou partenaires d'actions. Elles sont légèrement moins nombreuses à être co-financeurs, financeurs des actions. Moins de la moitié des répondants ayant renseigné cette classe d'âge ont indiqué être régies directes des actions.

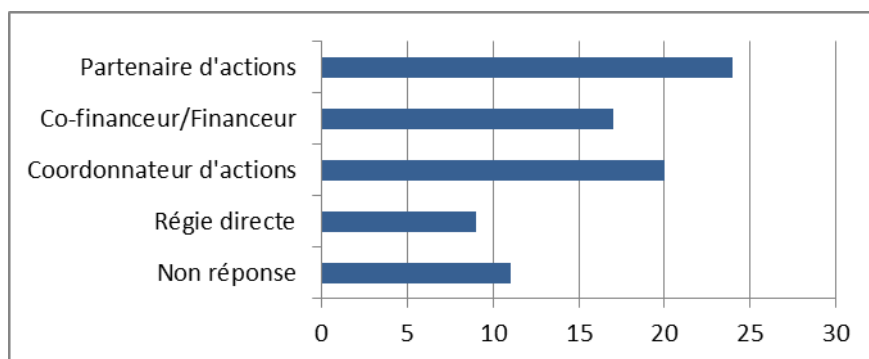
✓ Les jeunes adultes

Figure 6 : modalités de mise en œuvre des actions auprès des jeunes adultes

Le taux de réponse pour les actions auprès des jeunes adultes est de 72%, ce qui est plus faible que pour les autres catégories, mais reste plus élevé que le taux de réponse pour la périnatalité. Les collectivités locales sont principalement partenaires d'actions ou coordinatrices d'actions. Tout comme pour les classes d'âges « périnatalité » et « adolescents », les actions menées en régie directe sont moins nombreuses : moins d'un tiers des répondants ayant renseigné cette catégorie sont régies directes des actions menées auprès des jeunes adultes. La part des actions cofinancées ou financées par les collectivités locales est légèrement plus faible que celle des actions coordonnées ou en partenariat avec celles-ci mais reste tout de même importante.

⇒ Mis à part pour la petite enfance et l'enfance où l'écart est trop faible pour être significatif, pour le champ de la périnatalité, l'adolescence et les jeunes adultes, on repère la tendance suivante : dans les actions mises en place, les collectivités locales sont plus souvent coordinatrices d'actions ou partenaires, et moins fréquemment régies directes. Elles sont légèrement moins co-financeurs, financeurs d'action : pour toutes les catégories, environ deux tiers des répondants sont co-financeurs ou financeurs des actions, excepté pour la périnatalité où seulement un tiers des collectivités locales le sont.

✓ Les types d'actions mises en place par les villes

Toutes classes d'âge confondues, il y a plus d'actions collectives mises en place que d'actions individuelles. C'est dans le champ de la périnatalité que l'écart entre actions collectives et individuelles est le moins important, cela s'expliquant en partie par le nombre plus faible d'actions dans ce domaine, et par le plus grand éparpillement des réponses.

Dans le champ de la périnatalité où le nombre de réponses est faible et où les tendances identifiées sont moins claires que pour les autres classes d'âge, autant d'actions sont mises en place sur des lieux spécifiques dédiés ou en événementiel. Dans le champ de la petite enfance et de l'enfance (qui dégagent des tendances similaires), les actions sont plus réalisées sur des lieux spécifiques que lors d'événements ponctuels. Rappelons ici les taux de réponse très importants pour ces deux champs, et l'hypothèse évoquée selon

laquelle cela reflète une intégration forte de ces classes d'âges dans les politiques des villes. A l'inverse, les champs de l'adolescence et des jeunes adultes, qui ont également des profils qui se ressemblent, mettent plutôt en place des actions événementielles que sur des lieux spécifiques dédiés.

Pour tous les champs étudiés, peu d'actions sont mises en place en tant que déclinaisons infra communales : moins de la moitié des répondants mettent en place ce type d'action.

Vue globale sur les modalités de mise en œuvre et les types d'actions réalisés

Globalement, on note que dans les modalités de mise en œuvre des actions, les répondants sont principalement partenaires d'actions ou coordinatrices d'action. Ce qui pose la question de l'identification des différents partenaires d'action des collectivités locales. Nous répondrons à cette question dans la partie sur les résultats de l'enquête par entretiens. On note que les actions menées en régie directe sont très peu nombreuses (excepté pour la petite enfance et l'enfance). Le financement des actions où le co-financement par les collectivités locales est fréquent pour toutes les classes d'âge sauf pour la périnatalité. Au niveau des types d'actions réalisées, on observe qu'il y a beaucoup plus d'actions collectives que d'actions individuelles qui sont mises en place, et ce pour toutes les catégories d'âge. Plus on avance en âge, plus les actions événementielles vont être favorisées plutôt que celles sur des lieux spécifiques. Les actions en déclinaisons infra communales sont les moins bien représentées et ce pour toutes les catégories d'âge.

Les classes d'âge de la petite enfance et de l'enfance ont des profils similaires : avec des taux de réponse très forts, les actions collectives sont les plus nombreuses et se passent plus fréquemment sur des lieux spécifiques dédiés qu'en événementiel. Globalement le panel d'actions et de modalités de mise en œuvre semble très large, ce qui laisse entendre une implication très forte de la ville vers ces deux classes d'âge. Les profils des classes d'âge « adolescents » et « jeunes adultes » sont eux aussi comparables : Il y a plus d'actions collectives réalisées, les actions en événementiels sont plus nombreuses que celles sur des lieux spécifiques, et les collectivités locales s'impliquent plus en tant que partenaire ou coordinatrice des actions.

IV/ La politique de la ville envers ses agents parents :

A la question: « **votre collectivité en tant qu'employeur développe-t-elle une politique ressources humaines en faveur des parents ?** », 21 répondants ont donné des exemples d'avantages offerts aux agents.

On retrouve 5 éléments de réponse principalement cités comme soutien aux agents:

- Faciliter la garde des enfants
- Faciliter les temps partiels
- Permettre des congés spéciaux aux employés, principalement en cas de maladies de leurs enfants
- Favoriser l'accès aux loisirs de leurs enfants
- Le supplément familial de traitement

Ces informations données par les collectivités locales relèvent en partie de mesures légales que doivent prendre les villes en tant qu'employeurs. Précisons également que 12 répondants considèrent ne pas développer une politique ressources humaines particulière en faveur du soutien à la parentalité.

VI/ Les freins rencontrés par les collectivités locales dans la mise en place de leurs actions :

A la question : « **Menez-vous des actions de soutien à la parentalité dans l'objectif d'améliorer la santé des enfants/ Si non pourquoi- Si oui, quelles sont les difficultés que vous rencontrez** », 34 collectivités locales ont répondues « oui » et 3 « non » tandis que 3 n'ont pas renseigné la question.

Dans la mise en place des actions de soutien à la parentalité quatre principales difficultés sont évoquées. Elles peuvent s'échelonner sur plusieurs niveaux :

- Au niveau du public (mobilisation, information, relation de confiance avec les institutions et les professionnels, barrières linguistiques)
- Au niveau stratégique (choix du temps et du moment de l'action, relation entre les multiples acteurs, approche individuelle ou collective, ciblée ou universelle)
- Au niveau des professionnels (formation des professionnels, définition et perception du lien entre parentalité et santé, coordination des acteurs)
- Au niveau structurel (baisse des moyens financiers, matériels et humains)

VII/ Les actions mises en places par les collectivités locales : (liste des villes et de leurs actions en annexe)

Le questionnaire a permis de recueillir des exemples d'actions innovantes sur la parentalité et la santé mises en place par les villes : 28 villes ont donné au moins un exemple d'action.

Présentation des principaux résultats des entretiens :

I/ Profil des répondants :

Des entretiens individuels et collectifs ont été réalisés avec des représentants de 8 villes.

Ces répondants provenaient de différents services: santé publique, santé scolaire, éducation, petite enfance et famille.

Au niveau de la taille des villes ayant participé aux entretiens, une des villes compte moins de 50 000 habitants, trois villes comptent entre 50 000 et 150 000 habitants et quatre ont plus de 150 000 habitants. Les villes sont principalement situées dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Est de la France.

II/ Les acteurs identifiés dans la mise en place des actions

A l'échelle de la ville, de multiples partenaires des actions de parentalité et de santé ont pu être identifiés. Le questionnaire a révélé le rôle important des villes en tant que partenaires de ces actions (partie III de ce document sur les politiques municipales). Cela pose la question des différents acteurs de ce champ d'action. Les principaux acteurs identifiés sont :

- Les familles (parents, autres éducateurs des enfants, enfants)
- Les associations (tout type d'association investie auprès des familles ou sur des thématiques d'éducation ou de santé au sens large du thème c'est-à-dire bien-être physique, social et mental)
- Les organismes de protection sociale (Caf)
- L'État :
 - les réseaux de l'Etat (Rased, Réaap)
 - les financeurs et grands partenaires institutionnels (ARS etc.)
- Les collectivités territoriales :
 - le Conseil régional et ses organismes
 - le Conseil général et ses organismes (PMI, centres de santé, CDAS, centres sociaux, etc.)
 - les différentes directions des villes (principalement santé, éducation et famille)
 - les organismes de la commune (CCAS, certaines maisons de quartiers etc.)
 - les salariés de la ville (restauration collective, employés des écoles etc.)
 - les structures d'accueil d'enfants rattachés aux collectivités territoriales et tous les professionnels qui y travaillent (crèches, centres de loisirs etc.)
 - les écoles (enseignants et Atsem)
- Tous les professionnels de la famille, la santé et l'éducation (ces derniers étant trop nombreux nous ne pouvons les citer ici)

III/ La représentation du lien entre parentalité et santé par les villes

Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, la représentation du lien entre parentalité et santé est variable en fonction des acteurs. La perception de ce lien est issue d'une réflexion, d'une construction sur le sujet. Certains vont percevoir ce lien de façon restreinte tandis que d'autres vont le percevoir de manière très large et intégrer de multiples éléments des définitions de parentalité et santé. La définition que l'on donne à ces deux termes va donc fortement influencer sur la construction du lien. La parentalité est une notion complexe, issue de plusieurs disciplines et récemment intégrée par les politiques publiques. Une distinction dans la définition de la santé doit être faite entre soins et santé. La santé comprise au sens de l'OMS comprend des éléments de bien-être physique, social et mental. C'est ainsi que pour certaines villes ayant une vision large du lien, une action sur l'intégration professionnelle des parents est considérée comme appartenant au champ de la parentalité et la santé. Pour d'autres ayant une vision plus restreinte, les actions sur la parentalité et la santé concernent principalement la transmission de messages de prévention et de comportement aux parents, pour la bonne santé de leurs enfants.

IV/ Profils identifiés

Grâce à l'enquête, des profils types de villes ont pu être identifiés, sur leur politique globale de parentalité et santé. Ces profils ne reprennent donc pas les classes d'âges évoqués précédemment mais ont pour objectif de refléter des tendances de politiques parentalité et santé mises en place par les villes.

Tableau I : **Profil 1 : des villes ayant intégré les actions de parentalité et de santé dans leurs politiques**

Profil 1 :	<i>Le profil 1 désigne les villes qui ont bien intégré la notion de parentalité et ont une volonté forte d'intégrer les nouveaux enjeux de celle-ci dans leur politique de santé. Ces villes ont une histoire politique familiale ou de santé forte qui favorise la mise en place d'actions dans le domaine.</i>
Perception du lien entre parentalité et santé	La relation entre parentalité et santé est perçue de manière très large. Le sens donné à ces deux notions l'est également, la parentalité est prise dans ces multiples dimensions et la santé est considérée comme un état de complet bien être au sens de l'OMS.
Modalités d'actions ➤ Articulation du collectif et de l'individuel ➤ Lieux spécifiques et actions en événementiel ➤ Transversalité de l'action	On observe pour ce type de ville une très bonne articulation des actions collectives et individuelles Une attention particulière est portée sur le choix du temps des actions (s'adapter aux horaires de travail des parents, mais également les approcher sur des temps où ils sont dans leur rôle de parent) et également du lieu afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Le maillage territorial est très important. Les actions sont réalisées sur tout le territoire, sur des lieux spécifiques répartis. Des actions ponctuelles, événementielles sont également mises en place. L'offre proposée par ce type de ville en matière de parentalité et de santé est très étendue. Ce profil de ville réalise des actions dans la transversalité, elle intègre des acteurs de différents champs et adopte une perspective ouverte sur la thématique de la parentalité et la santé. Cette transversalité est parfois facilitée par l'action d'un collectif ou d'une direction famille qui a pour objectif de travailler avec les autres directions de la ville et de coordonner les actions qu'elles mettent en place en lien avec la famille.
Origine des actions	Les politiques et actions de parentalité et santé découlent des grands dispositifs politiques tels que les ateliers santé villes, les projets de réussite éducative. La volonté de la ville est un moteur fondamental des actions de parentalité et de santé, et impulse la mise en place de partenariats, de réflexions partagées entre les différents acteurs touchés par cette thématique. La vision large et l'application de la transversalité sert d'outil pour appliquer la volonté politique des villes d'intégrer les nouveaux enjeux de la parentalité dans leur politique santé.

Tableau II : **Profil 2 : des villes à la culture naissante des politiques sur la parentalité et la santé**

Profil 2 :	<i>Les villes ayant le profil 2 se situent dans une phase de transition. Elles ont une volonté forte de mettre en place une politique de parentalité et de santé mais n'ont pas encore installé tous les outils nécessaires à sa réalisation.</i>
------------	--

Perception du lien entre parentalité et santé	La relation entre parentalité et santé n'est pas perçue de manière claire : la réflexion des acteurs sur le lien entre ces deux notions est en construction, inachevée.
Modalités d'actions ➤ Articulation du collectif et de l'individuel ➤ Lieux spécifiques et actions en événementiel ➤ Transversalité de l'action	Des actions collectives et individuelles sont mises en places et articulé avec une prédominance tout de même pour les suivis individualisés des parcours. Les actions se situent pour beaucoup sur des lieux d'accueil spécifiques, tels que des maisons des parents, des crèches, des écoles etc. Des actions ponctuelles peuvent avoir lieu sur ce type de lieux ou sur la ville en général. Pour ce type de profil, la mise en place de la transversalité de la politique parentalité et santé est impulsée mais inachevée.
Origine des actions	Les grands dispositifs politiques (tels que les contrats locaux de santé, les projets de réussite éducative, etc.) permettent l'émergence d'actions sur la parentalité et la santé. De même que pour le profil 1 la volonté des villes apparaît également comme moteur des actions. Cependant, la culture de la transversalité des politiques de parentalité et santé étant seulement naissante, la mise en application de cette volonté politique est freinée.

Tableau III : Profil 3 : Des villes peu familières avec les politiques sur la parentalité et la santé

Profil 3	<i>Les villes répondant au profil 3 n'ont pas encore impulsé de politique parentalité et santé et restent ancrées dans une vision de la santé restreinte aux soins</i>
Perception du lien entre parentalité et santé	La relation entre parentalité et santé est très floue. La définition des notions de parentalité n'est pas très claire, et la santé est considérée en premier lieu au sens du soin, et du bien-être physique. La santé comme bien être total (dont social) n'est pas prise en compte. La dimension sociale de la parentalité est également très peu abordée par ce profil de ville.
Modalités d'actions ➤ Articulation du collectif et de l'individuel ➤ Lieux spécifiques et actions en événementiel ➤ Transversalité de l'action	La politique de parentalité et de santé étant encore à construire pour ce profil de ville, les actions réalisées sont très éparées et peuvent avoir une dimension collective et individuelle. Ce profil de ville conduit des actions éparées, qui ne sont pas forcément homologuées ou reconnues comme relevant de la parentalité et la santé. Pourtant des actions attenantes en partie à ce champ sont parfois mises en place et ce tant sur des lieux spécifiques d'accueil des familles (et plus particulièrement des enfants) que lors d'événements ponctuels. Une des spécificités de ce type de profil est la non transversalité des actions. Le lien entre parentalité et santé étant peu pensé, chaque direction de la ville agit en partie sur ce lien, à partir de son angle de vision, ce qui participe à l'aspect fragmentaire des actions sur le thème qui nous intéresse pour ce type de profil de villes.
Origine des actions	La réflexion sur le lien entre parentalité et santé n'étant que peu impulsée pour ce profil, peu d'actions sont mises en places. Elles trouvent leur origine dans les politiques famille et santé sans réel

	renouvellement de celles-ci. Pour ce profil de ville, les actions relevant de la parentalité et la santé, sont ancrées dans une perspective de soins et de santé physique.
--	--

Conclusion

Les principaux résultats de cette enquête peuvent être présentés en plusieurs points :

- La représentation du lien entre parentalité et santé. A la base de la mise en place des politiques et actions des villes sur ce sujet se trouvent la définition et la perspective des acteurs sur la parentalité, la santé ainsi que sur les éléments à intégrer dans le lien qui les unis. Ces définitions et représentations peuvent être influencées par l'angle d'approche des acteurs, en fonction de leur champ d'appartenance (les principaux champs identifiés étant ceux de l'éducation, la santé et la famille).
- L'influence de ces perceptions sur la mise en place des politiques de parentalité et de santé, mais également de repérer des tendances de modalités d'actions en fonction des classes d'âges. Des profils de villes ont de la même manière été mis en évidence en fonction de leur implication globale dans une politique de parentalité et de santé. Ces profils vont des villes les plus investies et acculturées à la thématique de la parentalité et la santé aux villes les moins à l'aise avec la définition de la parentalité et la santé et du lien qui les unis. Ces dernières n'ont pas encore développé de politique construite et coordonnée sur la parentalité et la santé.
- L'intérêt croissant des villes santé pour la thématique de la parentalité et la santé, mais aussi les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans la mise en place d'une politique et d'action sur ce sujet.
- Enfin, les très nombreux acteurs de ce champ d'action au niveau local ont également été identifiés, mettant en évidence l'importance de travailler ce sujet dans sa globalité et pour ce faire de mettre en place une politique transversale à l'échelle la ville.

Recommandations :

Au regard de l'étude, nous pouvons proposer les recommandations suivantes :

- Favoriser une relation de confiance avec les familles, en travaillant sur les représentations des professionnels et des familles les uns sur les autres et en impulsant des habitudes de collaboration.
- Développer pour les familles des lieux d'expression citoyenne et des lieux d'appropriation des politiques de santé de parentalité et d'éducation.
- Favoriser la lisibilité des informations sur les dispositifs destinés aux familles, par une simplification des contenus transmis et par le regroupement de l'information sur des lieux accessibles : points d'informations répartis sur les différents territoires des villes.
- Développer une politique transversale sur la parentalité et la santé au sein des villes en travaillant de manière coordonnée sur les politiques santé, éducation, jeunesse, petite enfance etc. mais également avec les autres acteurs du territoire (tels que les associations, les familles, etc.).
- Mettre en place un comité de pilotage ou une mission sur la parentalité, qui aurait pour objectif de coordonner les actions des différentes directions qui touchent à ce même sujet.
- Travailler dans la transversalité sur les définitions de la parentalité et de la santé ainsi que sur le lien entre ces deux termes.
- Décider de façon transversale d'une éthique de la politique à adopter par tous ses acteurs.
- Développer la formation des professionnels afin de leur permettre d'aborder sereinement et sans brutalité les thématiques de santé et parentalité, mais également de les familiariser à l'accompagnement parental.
- Favoriser une approche globale des familles et travailler sur leurs conditions de vie quotidienne.
- Elargir les politiques de santé à la thématique de la parentalité, notamment par le biais de la démarche des ateliers santé-ville, les contrats locaux de santé. De la même manière, élargir les politiques éducatives à la thématique santé par le biais des projets de réussite éducative et des projets éducatifs locaux.

Liste des annexes :

Annexe 1 : Villes participantes à l'étude

Annexe 2 : Tableau des exemples d'actions donnés par les collectivités locales

Annexe 1 : Liste des villes ayant participé à l'enquête

Villes ayant répondu au questionnaire :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| - Ajaccio | - Montreuil |
| - Angers | - Mulhouse |
| - Aubagne | - Nancy |
| - Aulnay-Sous-Bois | - Nantes |
| - Belfort | - Nice |
| - Calais | - Nîmes |
| - Chalon sur Saône | - Orléans |
| - Châteauroux | - Perpignan |
| - Dijon | - Reims |
| - Grande-Synthe | - Rennes |
| - Grasse | - Saint Brieuc |
| - Grand Nancy (CU) | - Saint Jean de la Ruelles |
| ▪ Jarville la | - St Quentin-en-Yvelines CA : |
| Malgrange | ▪ Trappes |
| - Grenoble | - Salon de Provence |
| - La Roche-sur-Yon | - Strasbourg |
| - La Rochelle | - Valence |
| - Lorient | - Villeurbanne |
| - Longwy | - Wasquehal |
| - Metz | |
| - Montpellier | |

Les villes en gras sont celles qui ont donné au moins un exemple d'action dans le questionnaire sur la parentalité et la santé.

Les entretiens ont été réalisés avec les villes suivantes : Grenoble, La Roche-sur-Yon, Montpellier, Nantes, Rennes, Salon-de-Provence, Valence, Villeurbanne.

Annexe 2 : Liste des actions « parentalité et santé » menées par les villes-santé

Ville	Exemples d'action
Ajaccio	SEMAINE NUTRITION DANS LES CRECHES: une fois par an dans chaque crèche, animations avec des professionnels sur la nutrition Action se déroulant dans les crèches municipales. Chaque année formation de référents dans chaque établissement pour une diffusion cohérente aux recommandations du PNNS. Animations par les référents avec le soutien d'un médecin et d'une animatrice-santé. Déroulement : Une semaine d'information générale en novembre (sur l'importance d'une alimentation équilibrée, du petit déjeuner...) puis développement chaque mois de janvier à juin d'une thématique sur les repères nutritionnels (fruits et légumes - produits laitiers) avec diffusion des supports PNNS. INFORMATION PSYCHOPEDAGOGIQUE: réseau d'éducatrices de jeunes enfants qui sensibilisent les parents à des thématiques psycho pédagogiques Création d'un réseau d'éducatrices de jeunes enfants (EJE) dans les crèches municipales But : animer des semaines d'information sur différents thèmes pour les familles leur donnant des informations sur le développement psychomoteur des enfants et des conseils Avant de mettre en place chaque action : réunions des EJE, et élaboration d'une fiche de conseils et recommandations destinées aux familles. Exemples : l'apprentissage de la propreté, le jeu en fonction de l'âge des enfants, le sommeil un besoin fondamental...
Angers	ACTION EDUCATIVE COUP DE POUCE CLE: porté par une association, aide les enfants ayant des difficultés de lecture et soutien les parents dans leur rôle éducatif. Actions dans les écoles des quartiers de l'éducation prioritaire. La ville adhère à cette action proposée par " l'Association pour favoriser l'égalité des chances", car elle permet d'une part aux enfants repérés comme fragiles en lecture et en écriture par les enseignants de bénéficier d'un accompagnement d'1h30 chaque soir après la classe de décembre à juin, et d'autre part aux parents de compléter leurs compétences afin de pouvoir soutenir leurs enfants dans les apprentissages scolaires. A Angers, ce sont 15 écoles des quartiers de l'éducation prioritaire qui sont concernées. cela représente 24 clubs de 5 enfants, soit 10% des élèves de CP scolarisés dans les établissements publics. La ville intervient par la rémunération des intervenants, l'achat de livres et de jeux et du matériel nécessaire au fonctionnement des clubs. LE DEFI ARCHIMEDE: Dans les quartiers prioritaires, soutien pour les activités physiques aquatiques. Suite à un diagnostic sur le niveau des jeunes angevins en matière de savoir nager, la Ville d'Angers, en collaboration avec l'Éducation Nationale, propose le Défi Archimède. L'action consiste à renforcer la pratique de la natation pour les enfants des écoles implantées dans les quartiers prioritaires. Avec des séances supplémentaires avec l'école et en parallèle sur le temps extrascolaire, des projets tels que des séances familiales, des sorties à la mer ou des activités nautiques mobilisent tant les enfants que les parents sur l'importance de l'apprentissage et de la pratique de la natation. Depuis 2007, ce sont ainsi plus de 500 enfants qui évoluent désormais dans l'eau en toute sécurité, que ce soit à la piscine, au Lac de Maine ou lors de séances de voile, pêche ou kayak.

Aubagne	FORUM PERINATALITE: 2 fois par an, pour les femmes enceintes ou jeunes mamans Présentation brève du projet « forum périnatalité » -projet porté par les 3 institutions conjointement Ville , CAF et C.G. -en direction des femmes enceintes résidant sur les communes d'Aubagne et de la Penne/Huveaune et qui ont déclaré leur grossesse à la CAF ou à la MSA. - 2 fois par an - organisé dans un lieu public sur la ville d'Aubagne : Les objectifs : Répondre aux besoins : - d'information sur l'accès aux droits, - d'orientation selon les demandes des usagers, - de connaissance des dispositifs existants sur la commune - de favoriser le lien et les échanges entre parents et professionnels Développer un partenariat institutionnel et un réseau professionnel, sans qu'une institution, une association ou un organisme soit mis en exergue au détriment d'un autre. Le choix des trois institutions porteuses du projet a été de ne pas inviter les associations avec une visée financière ou mercantile. Recueillir les demandes des usagers pour envisager d'éventuelles suites et monter des projets pour y répondre (lieu de parole, rencontres autour d'un thème précis...). ATELIERS DES PARENTS: "parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent" Le service parentalité de la ville d'Aubagne organise "des ateliers de parents" « PARLER POUR QUE LES ENFANTS ECOUTENT, ECOUTER POUR QUE LES ENFANTS PARLENT » Ces ateliers, basés sur les best sellers d'Adele Faber et Elaine Mazlish, s'adressent à tout adulte désireux d'établir une relation authentique et durable avec des enfants. Il a été démontré que le développement harmonieux dépend de ce qu'on leur offre à vivre. De la qualité des relations affectives nouées dans l'enfance dépendra la qualité des relations adultes. Les événements heureux et douloureux, les identifications, les crises, les rencontres, les sollicitations, les façonnent tout au long des années. Le choix des méthodes d'éducation est donc crucial, d'où la nécessité d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins. Les relations parents/ enfants questionnent au fur et à mesure qu'ils grandissent et différemment pour chaque enfant. La mise à disposition des parents, d'outils d'étayage pour les aider à ajuster leurs repères, à dépasser leurs difficultés, à gagner en humanisation éducative et relationnelle et vise la solidification de la fonction parentale. Les ateliers n'expliquent pas comment éduquer les enfants mais permettent de s'entraîner à mieux communiquer.
Aulnay sous-bois	SOUTIEN A LA PARENTALITE DES FAMILLES D'ENFANTS AUTISTES: groupes de parole, soutien individualisé pour le logement, loisirs etc., formation des parents mise en place de groupes de parole, soutien individualisé des familles dans le cadre de l'habitat, du loisir, de la communication intrafamilial. Mise en place d'une formation des parents avec un temps d'échange avec les professionnels du champ médical, petite enfance, éducation.
Belfort	FORUM SANTE « LA CYBERDEPENDANCE: sensibilisation des parents et des adolescents à l'utilisation excessive d'internet » Sensibiliser les adolescents et leurs parents sans dramatiser à l'utilisation excessive d'Internet, des jeux vidéo et des téléphones portables. Dans le cadre de ce forum l'objectif était d'alerter les parents aux excès, de donner des points de repère dans la gestion et l'utilisation de ces nouvelles technologies ACTION DES INFIRMIERES SCOLAIRES SUR L'OBESITE Belfort a la particularité d'avoir une équipe de 8 infirmières municipales qui intervient au quotidien dans les écoles de la commune. Elles ont en charge les questions de santé (obésité, hygiène buccodentaire, ophtalmologie,...) mais aussi l'éducation, les comportements, les difficultés sociales et scolaires. Dans le cadre du Programme de réussite éducative une action particulière à destination des enfants en surpoids est proposée : mettre en place une activité sportive adaptée à destination de ces enfants.

Calais	LA SANTE DES HABITANTS AU QUOTIDIEN: animation auprès des enfants et parents de certaines écoles pour transmettre des habitudes de prévention Les animations sont proposées dans certaines écoles maternelles et primaires (CP/CE1) de Calais, sur les thèmes de santé : hygiène bucco-dentaire, sommeil, alimentation, pédiculose. Ces interventions faites par une animatrice et une infirmière sont ludiques et interactives afin de faire passer des messages de santé simples et accessibles à tous, en vue d'améliorer la santé des familles. COTE PARENTS: pour les parents attendant un enfant ou ayant un jeune enfant: informations et échanges sur l'arrivée d'un enfant Ce projet a pour objectif de permettre aux familles de s'informer, d'échanger sur l'arrivée d'un enfant dans le foyer, de se projeter dans le rôle de parents, de dédramatiser la prise en charge médicale de la grossesse et de la naissance. L'intervention d'une sage-femme de l'hôpital et d'une sage-femme de la PMI permet de les inciter à suivre une préparation à l'accouchement et un suivi auprès de la PMI. 6 séances au choix sont proposées un mardi sur 2 à la Maison de la Famille.
Chalon-sur-Saône	ATOUS PARENTS D'ADOS: échanges entre parents et professionnels sur l'adolescence Proposer des temps d'échanges pour les parents d'adolescents afin de les accompagner dans cette période. Ces temps d'échanges entre parents, encadrés par deux professionnels, ont pour but d'améliorer les relations parents/ados et d'apporter un mieux-être général au sein de la famille. LA FAMILIA: un réseau d'entraide, de solidarité par le biais d'un site internet. Les parents peuvent échanger des biens, des services, des conseils...
Grand- Nancy	ATELIERS DE MESSAGES DE BEBES Massages bébés : créer un attachement entre parents et enfants (le massage augmente la sécrétion d'une hormone (ocytocine) qui permet l'attachement chez la mère et le bébé. Le toucher passe aussi par le regard et l'intensité de celui-ci. Le massage permet à l'enfant d'acquiescer une connaissance globale de son corps : le massage permet de nommer les différentes parties du corps. Il aide l'enfant à gérer son stress et lui procure un sommeil réparateur. Le massage soulage les tensions émotionnelles, les coliques, la constipation, les maux reliés à la croissance, à la dentition aux sinusites..... Les ateliers de massage sont des lieux d'accueil, de rencontre, de soutien, d'échange d'informations concernant les besoins de l'enfant et représentent un véritable accompagnement à la parentalité. PETITS DEJEUNERS THEMATIQUES SUR LA SANTE: pour les parents et enfants petits déjeuners thématiques en lien avec les problématiques de santé se rapportant aux familles ex : sommeil de l'enfant, alimentation de l'enfant, accidents domestiques.....Etc.
Grenoble	BAIN DE LANGAGE: Les ateliers "Bain de Langage " ont vu le jour en janvier 2007 après que le Service de Santé Scolaire Municipale ait observé qu'il y avait de réelles difficultés à soutenir les enfants, dépistés en bilan de santé ou/et par les enseignants, comme ayant besoin d'un étayage sur le langage sans pour autant relever d'une prise en charge orthophonique ou CMP. En concertation et avec l'aide des inspecteurs de l'Education Nationale, du CCAS, des structures socioculturelles, des personnels du service de santé scolaire et du DRE, le service de santé scolaire a mis en place des ateliers «Bain de langage » dans les écoles des quartiers en zone urbaine sensible et ceux accueillants des familles hébergés en CHRS ou en CADA avec pour objectifs : L'amélioration de l'accès à l'expression orale et à la communication interpersonnelle des enfants en vue d'une meilleure intégration dans l'environnement scolaire et social. Les parents de chaque enfant ont été rencontrés, informés et invités à venir participer aux ateliers sur la base du volontariat. Pour ceux qui n'ont pu être présents sur les ateliers, ils ont été invités régulièrement à faire le point avec l'animateur du groupe et/ou l'assistante sociale et/ou l'enseignant pour suivre l'évolution de leur enfant au sein de l'atelier. PRISE EN CHARGE DE L'OBESITE INFANTILE: suivi individuel par la médecine scolaire pour les enfants en surcharge pondérale

	Dans le but de réduire les inégalités ZUS/hors ZUS, la ville de Grenoble participe à une réflexion collective dans le cadre du projet GRIPOP (Grenoble Recherche Inter partenariale sur la Prévention de l'Obésité Pédiatrique) débuté en 2008. Un dispositif de dépistage précoce du surpoids a été mis en place dans les écoles en ZUS de Grenoble Lors de la rencontre des parents d'enfants en surpoids scolarisés, les médecins scolaires préconisent des conseils de nutrition et d'activités physiques et les motivent pour une prise en charge par leur médecin traitant. Les infirmières poursuivent ce travail de suivi et de motivation des familles. Cela a nécessité une formation des professionnels avec un médecin spécialiste du CHU, en particulier sur l'entretien motivationnel. Cette expérience a également soulevé des questionnements sur l'accompagnement des familles autour d'une problématique de santé multifactorielle, telle que l'obésité pédiatrique.
Jarville la Malgrange	JARVILLE EXPRESS: courses sur un marché: plusieurs familles doivent acheter de quoi préparer un repas équilibré avec un budget défini Dans le cadre du dispositif "fraich'attitude", organisation d'un jeu sur un marché municipal: quatre familles disposent d'une heure pour réaliser les achats nécessaires à la réalisation d'un menu imposé, en respectant un budget. Le lendemain, les familles prépareront les repas dans une cuisine et partageront un déjeuner. Objectifs de l'action: - Faire découvrir ou redécouvrir les fruits et les légumes. - Promouvoir leur consommation. - Concilier budget et équilibre alimentaire. Rompre l'isolement, créer du lien social. PETITS DEJEUNERS THEMATIQUES: déjeuner puis rencontre des parents pour échanger sur des thèmes santé Cette action se propose de répondre à la définition que l'OMS donne de la Santé en intégrant le volet "bien-être" dans les dimensions sociale, physique et psychologique. Les Petits Déjeuners Thématiques sont des moments où des parents, regroupés en groupes de paroles, ont la possibilité de s'exprimer, d'échanger et rechercher de l'information. Ils sont organisés chaque 3ème jeudi du mois. Co-animés par la Médiatrice Famille, la référente de Parcours du DRE, une CESF du CCAS et une CESF de la CAF, ils proposent à un public ciblé de venir débattre autour de thèmes liés à la Parentalité. Elles sont, pour cela, aidées d'outils d'animation ainsi que d'un intervenant spécifique, bénévole le plus souvent, invité et spécialisé en fonction de la thématique retenue .
La Roche-sur-Yon	PETITS DEJEUNER PEDAGOGIQUES: petits déjeuners suivis parfois d'une rencontre entre parents et nutritionniste Action existant depuis un grand nombre d'année à la Ville et dont les objectifs et l'organisation a été revu durant l'année 2010-2011, pour être intégrée dans le cadre du Projet Educatif Local. L'année 2011 – 2012 est donc une phase d'expérimentation de la nouvelle formule devant intégrer différents éléments : 1.Lien nécessaire entre l'action et le projet d'école ; 2.Action devant être construite de manière partenariale avec enseignants, professionnels d'école (ATSEM, animateurs, personnels de restauration), infirmière scolaire et parents d'élèves ; 3.Démarche en mode projet ; 4.action ne se limitant pas qu'aux PDP, mais peut être complétée par une conférence, une exposition, des ateliers... Deux écoles ont participé et ont permis la mise en place de : 1 questionnaire réalisé par les parents d'élèves et les enseignants sur les habitudes alimentaires autour du petit-déjeuner à destination des parents, 7 matinées de petits déjeuners avec la présence des parents, 2 temps d'échanges avec les parents à la suite des petits déjeuners et 1 "conférence" à destination des parents sur les questions alimentaires avec la diététicienne de la Ville.
Longwy	Maison de la petite enfance Création d'un lieu unique de différents modes de garde des enfants, pouvant s'appuyer sur le LAPE (lieu d'accueil parents-enfants).

Montpellier	LA MAISON DE LA PREVENTION SANTE: espace d'animation, information, échanges sur la santé, en lien avec l'école des parents La Maison de la Prévention Santé, espace municipal permanent d'information, d'orientation et de réflexion sur la promotion de la santé ouvert à tous en plein cœur de ville, accueille chaque mois le "café des parents". L'école des parents et des éducateurs y anime avec l'appui de partenaires et d'un intervenant spécialiste de la thématique choisie, une rencontre autour d'un café. Des supports de communication et d'informations ont été créés, un espace « coin des enfants » aménagé afin que les parents puissent participer aux échanges en toute tranquillité, les boissons étant offertes par la ville. La salle de rencontre est spécialement aménagée pour favoriser la convivialité des échanges. L'orientation des familles vers les structures repérées localement dans la prise en charge des problèmes parent-adolescent/enfant est facilitée. Structures d'accueil temporaire pour enfants dont les parents sont en grande difficulté sociale Mise en place d'une convention entre la ville et une agence départementale de la solidarité permettant la réservation de places dans certaines structures pour des enfants dont les familles sont en grandes difficultés sociales : travail d'accompagnement de la famille afin de préserver la santé psychologique de l'enfant.
Montreuil	Film de prévention "saturnisme" Pour les parents habitant dans le bâti ancien susceptible de contenir des peintures au plomb. La Mission saturnisme de la Ville de Montreuil a produit un document vidéo de prévention du saturnisme, sur cassette VHS et sur DVD. Ce document expose : La toxicité du plomb et ses sources (réseaux d'eau, jouets, plats vernissés, khôl, batteries, mais surtout peintures) ; leurs localisations dans le bâti ; Les risques pour la santé de l'enfant ; Les mesures de première protection, l'attitude vis à vis des enfants ; Les risques en faisant soi-même les travaux ; Le dépistage en PMI, les suites d'une intoxication (hospitalisation) ; Le diagnostic du bâti ; L'obligation de travaux et leurs conditions de réalisation ; Les démarches administratives. Il est actuellement disponible en 14 langues : arabe, bambara, chinois, espagnol, français, kabyle, lingala, peul, portugais (brésil), soninké, russe, turc, anglais et tamoul. Il peut être projeté en séance individuelle au domicile des familles, ou en séances collectives dans des consultations PMI, en Centre social, en réunion d'immeuble.... La version en français est en ligne sur le site Internet de la Ville : http://www.montreuil.fr/sante-solidarite/prevention/lutte-contre-le-saturnisme. Identifier et développer les espaces d'accueil et d'écoute en direction des parents et des jeunes : - soutien de la ville à un accueil associatif "A l'écoute des parents" ouvert deux jours par semaine sur une tranche horaire journée et une tranche horaire soirée -création d'un réseau santé adolescents mettant en lien l'ensemble des intervenants auprès des adolescents et désireux de susciter la contribution active des adolescents avec comme premières actions la volonté de démarrer un cycle de conférences, de mieux structurer les actions d'éducation à la sexualité sur la ville , d'amorcer un lieu culturel qui soit en lien avec le réseau médico-social, de travailler notamment avec les clubs de prévention sur les jeunes en rupture.
Mulhouse	Groupes d'échanges entre parents dans les quartiers prioritaires, sur des thématiques de santé. Des professionnels accompagnent cette action Organisation de groupes d'échange à destination des parents dans les quartiers prioritaires de la ville. Ils ont pour objectif de permettre aux parents de jeunes enfants d'exprimer leurs préoccupations par rapport à la santé de leurs enfants. Ils sont organisés de manière conviviale et favorisent l'échange d'expériences et l'enrichissement mutuel entre les parents. Les participants décident ensemble des thèmes santé qu'ils souhaitent voir aborder. Un professionnel de santé est présent pour animer les échanges et répondre aux questions des parents.

Nancy	ARC EN CIEL: système de garde pour les parents avec horaires de travail décalés Certains parents rencontraient des difficultés pour faire garder leurs enfants du fait de leurs horaires de travail incompatibles avec ceux des structures d'accueil municipal. La Ville de Nancy et son CCAS ont donc soutenu une action menée à titre expérimental par des partenaires du quartier du Haut-du-Lièvre (Comité d'entraide aux français rapatriés et Institut régional de travail social) de garde des enfants à domicile très tôt le matin et/ou très tard le soir. Après un bilan positif, le CCAS, devenu porteur du projet, l'a développé à compter du 1er septembre 2004 pour satisfaire dans un premier temps vingt familles issues du quartier, puis proposer cet accueil à toute la population de la ville. Description : Ce service propose à des personnes travaillant en horaires décalés un système de garde d'enfant(s) à domicile. Des étudiants en filière sanitaire et sociale, employés par le CCAS, se rendent au domicile des familles afin d'assurer le relais avant l'ouverture ou après la fermeture des structures d'accueil traditionnelles (crèches, écoles, garderies,...). L'accueil des enfants, âgés de trois mois à dix ans, a lieu de 5h à 8h30 le matin et de 18h30 à minuit le soir. Bilan : 51 % des familles aidées ont pu reprendre un emploi, 31 % le conserver et 14 % ont pu avoir accès à une formation diplômante. TOUT PETIT EN MODE ACTIF: semaine avec ateliers sportifs etc. pour les tout petits (0-6ans) et leurs parents Le service petite enfance de la Ville de Nancy organise en partenariat avec le service municipal des sports et Nancy Ville santé, une semaine d'ateliers dédiés aux enfants des crèches et des haltes-garderies, de leurs parents et de leurs grands-parents. Ces ateliers sont conçus dans le cadre de la formation des étudiants éducateurs sportifs du Centre Lorrain d'Education par le Sport, déjà partenaire de la Ville pour les actions Mars en Bleu (dépistage colorectal) et Octobre Rose (dépistage cancer du sein). C'est le service Municipal des Sports et le service Petite enfance qui assurent le module pédagogique spécifique petite enfance dans le programme de formation 2012. La mise en œuvre d'ateliers pratiques conçus et validés avec les professionnels de la petite enfance fait partie intégrante du cursus universitaire des éducateurs sportifs. Un atelier différent sur chacun des 12 sites d'accueil des enfants sera ainsi mis en place la semaine du 9 au 15 mai. Le 16 mai après-midi, les enfants, leurs parents et grands-parents de Nancy et du Grand Nancy seront invités par le Centre Lorrain d'Education par le Sport à un après-midi découverte des 12 ateliers expérimentés, au Gymnase de la Pépinière. C'est le syndicat des boulangers qui offrira le goûter : pain, chocolat et fruit au menu.
Nantes	LES AMIS DE MON JARDIN: action préventive sur les conduites addictives, travail sur la confiance en soi et le respect des autres, auprès des enfants d'école primaire Problématiques de toxicomanie et d'addictions apparues comme prioritaires dans le cadre d'un diagnostic partagé par les professionnels (inter institutions et inter services) d'un quartier. Volonté des acteurs de l'école et du service santé scolaire de la ville de mener des actions de prévention ; objectif général de renforcer les compétences psychosociales des enfants de 5 à 7 ans en favorisant le lien avec les parents et en l'inscrivant dans une démarche globale et communautaire à l'échelle du quartier. Référence au programme éducatif (canadien) autour de l'outil "les amis de mon jardin" (développé pendant plus de 10 ans dans un quartier de Lille Sud), sous forme de contes, de jeunes légumes sont aux prises avec leur histoire personnelle et la réalité sociale au travers des cas de discrimination raciale, tricherie... ainsi l'histoire aide les enfants à appréhender leurs différences et à souligner leurs traits communs. Travail sur l'estime de soi et le respect des autres. POINT INFO PARENTS: démarche de coéducation parents-professionnels. Projet inscrit dans le service public de réussite éducative A partir d'une réflexion partagée par plusieurs directions de la Ville (équipe de quartier, mission famille et éducation), création en janvier 2010 d'un lieu dédié à la parentalité : le point info parents. Il s'agit d'une des actions du projet expérimental de réussite éducative. Ce Point Info parents a pour mission d'écouter, d'évaluer, d'orienter et d'accompagner toutes les demandes des parents. L'accueil se fait par un professionnel rattaché au secteur de vie éducative ; avec ou sans RDV, en individuel ou de manière collective. Ce lieu est ouvert le mardi (9/12h et 14/18h) et le samedi matin (9/12h). Objectif général : renforcer l'ancrage territorial et le travail de réseau en affirmant ce lieu comme un espace en capacité de coordonner tout projet relatif à des questions de parents et/ou éducatives au sens large.

Nice	ESPOIR: Parents / Enfant porteur d'un handicap ou d'un trouble du développement, favoriser l'accès à des modes de garde appropriés Le projet « Espoir » vise à favoriser l'accueil d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans en situation de handicap dans une structure d'accueil de la Petite Enfance, tout en permettant, grâce à une structure mitoyenne (C.A.M.S.P géré par le CHU de NICE .), l'accès aux soins pendant le temps d'accueil de l'enfant à la crèche. Ce projet permettra également d'apporter un soutien efficace aux familles afin de leur permettre de continuer à concilier vie professionnelle et sociale au-delà du handicap de leur enfant. Il apportera aussi un réconfort moral aux familles qui pourront voir leur enfant évoluer dans un milieu « dit ordinaire ». Conseil scientifique de la nutrition: en lien avec la restauration collective en régie directe, actions d'éducation des parents et des enfants à la nutrition etc. Le Maire de Nice a souhaité l'installation, en 2011, d'un Conseil Scientifique de la Nutrition, en lien avec la mise en place d'une restauration collective en régie directe, répondant aux besoins des enfants en bas âge (établissements de la Petite Enfance) et d'âge scolaire (écoles maternelles et élémentaires), conformément aux recommandations nationales du PNNS et du GERMRCN. Ce Conseil, constitué d'experts du CHU de Nice et de la collectivité, a développé ses travaux sur 4 thématiques : Veille sanitaire et Projet Accueil Individualisé -Dépistage des troubles de l'équilibre nutritionnel (obésité et insuffisance pondérale) - Education des enfants et des parents - Formation du personnel ; 21 recommandations ont d'ores et déjà été énoncées.
Orleans	Santé bucco-dentaire des enfants. Pour les écoliers de CP de 4 écoles situées en quartier prioritaire Suivi de 200 enfants concernés pendant 3 ans- objectif: vérifier si avec un accompagnement atelier santé-ville (mobilisation de partenaire, implication d'adultes relais), on obtient une amélioration du taux d'accès aux soins et à la prévention. Etapes: sensibilisation dans les classes des écoles concernées, organisé par l'assurance maladie avec le concours de l'ufsbd, de l'éducation nationale des autres caisses et de l'atelier santé ville. - adaptation et tests du courrier envoyés aux parents pour les rendre plus accessibles doublé d'une sensibilisation orale à la sortie des écoles, au marché, avec le concours des femmes relais. Bilan et ajustement en fonction des résultats (abord de la thématique en café santé par exemple). Création de la maison des adolescents En projet dans le cadre du CLS, projet pluridisciplinaire, en phase de concertation visant à apporter une réponse de proximité, plus ouverte et moins stigmatisant, complémentaire des réponses déjà existantes en matière de consultation spécialisée.
Perpignan	ETRE PARENT QUEL METIER!: module inscrit dans l'axe santé mentale de l'atelier santé-ville, destiné à tous les parents
Reims	RELAIS DES PARENTS: lieu d'échange et d'information sur la parentalité Ce projet porté par la Ville de Reims est en cours de construction. Il permettra aux parents, qui rencontrent une difficulté ou qui se posent une question liée à la parentalité ou bien qui veulent simplement s'informer, d'avoir un lieu ressource vers lequel se tourner. Ils y trouveront un premier accueil, et, si nécessaire, une orientation vers un professionnel ou une association adaptée à leur besoin. Ce projet n'a pas pour unique but d'améliorer la santé des enfants mais il pourra y contribuer. JARDIN POTAGER: jardin potager dans une crèche associative: sensibilisation au "bien manger" et travail sur le lien parent-enfant Ce projet est présenté par une crèche associative de la Société Protectrice de l'Enfance. Il s'agit de la création d'un jardin potager par les enfants et les parents de la crèche. Ce projet met en avant la relation parents-enfants tout en les sensibilisant au "bien-manger" et à l'importance de l'équilibre alimentaire.

Rennes	EN ASSOCIANT LEURS PARENTS A L'ECOLE, TOUS LES ENFANTS PEUVENT REUSSIR: dans le cadre du PRE, travail sur les représentation mutuelles des parents et des enseignants Le Projet de la Réussite éducative de la Ville de Rennes et l'association ATD Quart Monde (pilote du projet) ont initié un projet visant à travailler les représentations que se portent mutuellement les parents et les enseignants afin de faire émerger les conditions d'un vrai dialogue. Constitution d'un groupe de pilotage associant dans le cadre d'une convention : Inspection Académique, IUFM de Bretagne, Université Rennes2, FCPE, ATD Quart Monde, Ville de Rennes) Création de deux groupes de parole (1 de parents et 1 d'enseignants) sous la houlette de chercheurs puis d'un espace de dialogue parents /enseignants avec une restitution finale lors d'un temps fort "Quand parents et enseignants s'emmêlent" - table ronde, échanges et débats ESPACES D'ANIMATION PARENTS- ECOLE DE LA REUSSITE EDUCATIVE: espaces de rencontre et d'action pour les parents des quartier ZUS 3 animateurs dans des espaces dédiés aux parents dans les établissements scolaires des quartiers ZUS dont les objectifs sont :1- soutenir l'exercice des compétences parentales, notamment la relation parents/enfants et l'attitude éducative 2-faire évoluer les représentations que se portent mutuellement les parents et l'école 3-favoriser la participation de toutes les familles dans les dynamiques collectives liées à l'éducation Exemples d'actions : parlons français dans l'école de nos enfants (mieux appréhender les codes de la scolarité avec une prise en compte de l'aspect interculturel) ; comptines des parents de tous les pays ; sorties et ateliers avec le TNB (théâtre Nationale de Bretagne) /accès aux monuments emblématiques, création d'une pièce de théâtre, participation / organisation de journées du jeu et de la parentalité...
Salon-de-Provence	CABANE A JOUER: lieu d'accueil parent-enfant, libre et gratuit, activités de jeu lecture, apprentissage Il s'agit d'un lieu d'accueil libre et gratuit pour les parents et enfants âgés de moins de 6 ans où sont proposées des activités autour du jeu, des apprentissages, de la lecture. L'objectif de cette action est d'accompagner la relation parent/enfant, de valoriser les compétences parentales, redonner confiance aux parents dans leurs capacités éducatives, de rompre l'isolement des familles et enfin repérer et orienter, si nécessaire, vers les structures de soins, les dispositifs déjà existants de manière adaptée en fonction des problématiques rencontrées. PARENTS D'ADOS: lieu de débat entre parents et professionnels sur des thématiques qui intéressent les parents Cette action a consisté à proposer des temps de débat entre parents et professionnels de l'adolescence au sein d'un centre social. Deux psychologues, un éducateur santé et une animatrice de prévention ont abordé les thèmes suivants avec les parents : L'inquiétude des parents face aux consommations d'alcool, de tabac et de cannabis de leurs enfants ; La difficulté pour certains parents de faire respecter des limites à leurs enfants ; La difficulté d'impliquer les pères dans l'éducation de leurs enfants ou de co-éduquer en cas de séparation ; La difficulté à communiquer avec les structures de soin de prise en charge psychologique ; L'incompréhension du besoin d'appartenance à un groupe pour leur enfant.
Saint Brieuc	Dormir c'est grandir aussi : Action de soutien à la parentalité et d'éducation pour la santé centrée sur le sommeil des enfants en âge préélémentaire Cette action s'est développée suite au constat de professionnels de terrain issus de l'éducation, de la petite enfance, de la santé, du social, etc. de troubles du sommeil des enfants en âge préélémentaire (0-6 ans). Une enquête a été réalisée auprès de 57 familles afin d'être au plus proche de leurs besoins et demandes et a abouti sur la réalisation d'un projet impliquant parents et professionnels dans l'élaboration de supports d'informations et de réflexion sur la thématique du sommeil des enfants. Différentes actions ont été menées dans le cadre de ce projet : spectacle « dans les bras de... » pour les parents, professionnels et enfants ; création d'un CD de contes et berceuses du monde ; film documentaire « Le train du sommeil » ; atelier avec la bibliothèque autour du livre et du rite d'endormissement Le petit déjeuner le petit déjeuner/ Parents et enfants/ Plus largement la ville met en place un groupe de travail sur la prévention du surpoids et de l'obésité. Plusieurs projets sont en cours de réalisation et mettent en jeu tous les services "ville" concernés (éducation, cuisine centrale, jeunesse ...)

Saint Quentin-en-Yvelines - Trappes	PETITS DEJEUNERS DEBAT: sur la santé des enfants, animé par un spécialiste du thème choisi par les parents Tous les deux mois, la Maison des Parents met en place avec ses partenaires un petit-déjeuner débat sur des thèmes liés à la santé de l'enfant et de l'adolescent. Ces petits déjeuners débats sont animés à chaque fois par un intervenant extérieur spécialiste du thème choisi par les parents et/ou les professionnels (orthophoniste, diététicienne, psychomotricienne, médecin spécialiste du sommeil de l'enfant, des addictions, l'importance de la vaccination ou encore l'allaitement maternel etc.) ATELIERS DE PREVENTION DE L'OBESITE PEDIATRIQUE: ateliers parents-enfants sur la nutrition C'est un atelier mensuel composé d'un groupe fermé parents-enfants (préadolescents/adolescents) qui se retrouve à la Maison des parents pour mieux décrypter les différents nutriments afin de préparer des menus plus équilibrés pour leurs enfants en surcharge pondérale. Cet atelier est animé par une diététicienne et le référent de parcours santé de la Ville. Il a pour but de: -Connaître les familles d'aliments et les repères du PNNS - Savoir concevoir des repas équilibrés en théorie et en pratique – prévoir 1 atelier cuisine autour du goûter et un atelier cuisine pour préparer un déjeuner - Connaître les déterminants de nos choix alimentaires - Savoir reconnaître les signaux de faim-satiété-rassasiement - Garder le plaisir de manger; - Connaître les 5 sens
Strasbourg	Animation de la salle d'attente de consultation des nourrissons: Les constats: la salle d'attente de consultation de nourrissons accueille de nombreux parents. Lors de ce temps d'attente le public est facilement mobilisable. Des actions de sensibilisation à la parentalité sont menées à cette occasion. Ces temps conviviaux permettent d'instaurer des échanges spontanés entre les travailleurs médico-sociaux et le public. La médiathèque du Neudorf se trouve dans le même bâtiment que le CMS. Il paraît intéressant de profiter de cette proximité pour mettre en place une coopération visant à encourager les parents à lire et raconter des histoires à leurs enfants. Description du projet: Un jeudi par mois, deux agents de la Médiathèque animent la salle d'attente de la Consultation de nourrissons en présence d'un travailleur social du Centre médico-social: lecture de livres, de périodiques, écoute de CD. les autres jeudis du mois des travailleurs sociaux du CMS animent ce temps. Atelier Parentalité et Emploi/Atelier garde d'enfants. Les ateliers ont lieu avec un partenariat opérationnel du service PMI -Santé de la ville de Strasbourg. Cela se traduit par la mise à disposition de 2 assistantes maternelles qui prennent en charge les enfants pendant que le ou les parents assistent à l'atelier. Une puéricultrice et un psychologue Petite Enfance de la ville de Strasbourg participent aux échanges. Une professionnelle du CIDFF anime et coordonne l'action. Une présentation des différents modes de garde existants sur le secteur, des modalités, des conditions d'accès et des aides financières est effectuée. Des coordonnées d'interlocuteurs et de relais d'information sur les différentes zones géographiques sont données. Puis, un échange est proposé sur les freins actuels à la mise en place d'un mode de garde, ce qui permet d'aborder différentes problématiques telles que le manque de place en structures collectives, les horaires atypiques, le coût, la mobilité et la question essentielle de la séparation parents- enfants. Accompagnement à l'entrée en 6ème et au fait de grandir: animation, échanges et informations auprès des élèves de 6ème. Un cycle d'animation destiné aux élèves: des temps d'information, de discussion pour les rassurer, renforcer leur estime de soi, développer la connaissance de leur corps, de leurs droits et devoirs, etc...les aider à repérer les services et les personnes ressources du collège, dans le quartier. Proposer aux parents des rencontres pour les informer des modalités et objectifs de l'action et échanger autour de questions qui les intéressent ; éducation, autorité, etc...Articuler l'action en complémentarité avec celles organisées par l'Education Nationale. Ces animations sont assurées par plusieurs professionnels intervenants sur le territoire d'implantation de l'école; médecin et infirmière scolaire, sage-femme, psychologue, éducateurs.
Valence	Dispositif d'adultes relais dans le cadre de la prévention des comportements à risques à l'adolescence: formation pour les professionnels qui œuvrent auprès des jeunes Ce dispositif s'appuie sur une formation initiale annuelle (7 jours) destinée aux adultes (professionnels ou bénévoles) qui œuvrent au quotidien auprès des jeunes et sur un réseau qui s'étioffe ainsi depuis 1985 (500 personnes formées) et qui est animé par notre direction par le

	biais de rencontres, conférences débats, journal de liaison " La Ficelle", articulation avec structures santé jeunes (Point-Relais -Oxygène, Espace Santé jeunes rattachés à la ville , direction DSFE et Maison des Adolescents rattachée au CHS-service de pédopsychiatrie) . 3 évaluations ont déjà eu lieu : en 1990,1999 et 2012 LA SEMAINE DES FAMILLES: semaine d'actions, animations pour les familles avec de multiples ateliers sportifs, de prévention etc. Fin mai / début juin une semaine d'actions pour toutes les familles et les enfants de Valence, ancrée sur une maison de quartier mais tournante de quartier en quartier depuis 6 ans-Multi partenariale, elle s'étoffe d'année en année mais avec des temps structurants: une journée ressource pour les professionnels et bénévoles, une soirée intergénérationnelle, un pique-nique familial, des pause- cafés des parents, des expositions, des rencontres-débats. Elle est complétée par d'autres temps forts dans l'année (Théâtre-forum pour les parents; pauses cafés thématiques dans tous les quartiers; petits déjeuners et espaces de paroles dans les écoles élémentaires...)
Villeurbanne	Action dans le cadre du PNNS: pass'port santé: Pass'port santé est une action qui cible des enfants en surpoids ou obèses, scolarisés à Villeurbanne en élémentaire. L'infirmière scolaire de la commune propose à l'enfant et aux parents de participer à un programme d'activités physiques en lien avec la direction municipale du sport. L'année est jalonnée par une série de rencontres individuelles ou groupales avec les parents de façon à renforcer les compétences parentales en matière d'alimentation. Le programme se déroule sur deux ans. Groupe de jeunes parents- action avec la mission locale, la direction santé publique et la direction petite enfance : A titre expérimental, une action originale par son partenariat est développée depuis un an entre la Direction de la santé publique (le "Point accueil écoute jeunes), la Mission locale et la direction de la petite enfance. Le public ciblé est celui de jeunes parents suivis en mission locale. Une étude, pilotée par la direction de la petite enfance, point de départ de l'action a révélé que ces jeunes ne fréquentaient pas les lieux dédiés aux parents (PMI, lieux d'accueil parents enfants, EAJE). La mise en place d'un groupe spécifique co animé par le PAEJ et la direction de la petite enfance s'est révélée particulièrement pertinente au vu des résultats observés : sortie de l'isolement des parents, inscriptions en EAJE, transmission des savoirs faire et être, ... Au cours des séances, les enfants sont accueillis dans une pièce voisine par du personnel petite enfance, permettant ainsi une première séparation d'avec l'enfant. Les premières observations sur le comportement des enfants sont à confirmer (disparition de troubles du sommeil, détachement facilité au fur et à mesure des rencontres) et semblent positives.
Wasquehal	LE SOMMEIL ET LE TOUT PETIT: action de sensibilisation des parents et des professionnels Cette action organisée par le collectif parentalité* et coordonnée par le centre social La Maison Nouvelle s'inscrit dans la continuité de l'action 2010 « L'écran et le Tout-petit ». Après avoir sensibilisé et formé les équipes du secteur petite enfance : intervention d'expert sur le sujet, utilisation de supports vidéo (Ti noon de Frontières Nouveaux Médias et de la ville de Saint Brieuc), des rencontres parents-professionnels ont été menées en novembre 2011 au sein des structures multi-accueils et lors des consultations PMI afin de sensibiliser les parents sur le sommeil de l'enfant. * collectif parentalité : Le CCAS secteur petite enfance, les équipes PMI UTPAS, le relais santé, service municipal de la ville de Wasquehal, le centre social de l'Orée du Golf, et le centre social La Maison Nouvelle LES ECRANS ET LE TOUT PETIT: conférence et échanges parents-professionnels Le projet initié par le centre social la Maison Nouvelle, « les écrans et les tous petits » a eu lieu en 2010 : échanges avec les parents dans les structures petite enfance de la ville (CCAS, PMI, associations, écoles...). Un guide animateur et un questionnaire a été réalisé pour faciliter l'animation avec les parents et recueillir les échanges. La parole des parents a été synthétisée et a servi de support pour introduire la conférence du vendredi 19 novembre 2010 animée par Pierre Delion, pédopsychiatre.

Résumé du rapport d'enquête sur « la prise en compte de la parentalité dans la politique des villes du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS » :

Le Réseau Français des Villes-Santé (RFVS) de l'OMS a initié avec la Ville de Villeurbanne un groupe de travail sur la parentalité et la santé, composé de représentants de 12 villes membres du réseau. Ce rapport est le fruit du travail d'enquête par questionnaires et par entretiens, réalisé par ce groupe.

Il décrit les principales modalités d'actions mises en œuvre en matière de parentalité et de santé, les difficultés rencontrées dans cette mise en place et dans la réalisation des actions, l'investissement des villes envers leurs agents parents, etc. L'observation de ces différents points a permis de mettre en évidence les diverses représentations possibles du lien entre parentalité et santé, d'identifier trois profils de villes en fonction de leurs politiques de parentalité et de santé, mais également de révéler un intérêt croissant des villes pour la thématique.

Enfin, ce rapport recense des exemples d'actions initiées par les villes du Réseau Français des Villes-Santé sur la thématique de la parentalité et la santé.

Etude réalisée par le groupe de travail « parentalité et santé » du Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS et Alice Brochard, étudiante en master 2 à l'EHESP, et stagiaire au Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS.

Guide « parentalité et santé », à paraître en 2013, aux Presses de l'EHESP.

La publication de ce guide méthodologique à destination des villes est prévue en 2013. Ce guide sera un support d'informations pour les collectivités locales qui souhaitent mettre en place une politique de parentalité et de santé. Il sera illustré par de nombreux exemples d'actions innovantes menées par les villes du Réseau Français des Villes-Santé en matière de parentalité et de santé.

Une partie de l'ouvrage sera consacrée à un cadrage sur la notion de parentalité et la santé. L'ouvrage présentera également les acteurs, les compétences des villes, ainsi que de multiples outils pouvant être utiles aux lecteurs concernés par la mise en place de politiques et d'actions alliant enjeux de parentalité et de santé.

Pour plus d'informations : www.villes-sante.com

